

**ANNEXE : État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions des réunions précédentes du SMO/SG,
ainsi que celles de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe**

Conc./Déc. n° Objectif stratégique	Titre de la Conclusion/décision	Texte de la conclusion / des décisions	Responsabilité	Résultat attendu	État d'avancement de la mise en œuvre	Mesure à prendre par l'ANC
1	2	3	4	5	6	7
<i>SMO/SG1 Conclusion 1 /01</i>	<i>Mise en place des Equipes de projet et désignation des Coordinateurs d'équipe</i>	Afin de mettre en place les Equipes de projet pour les projets identifiés par le Sous-groupe SMO, le Secrétariat est chargé : a) D'accélérer l'examen des curriculum vitae (CV) figurant sur la liste des experts en la matière (SME) désignés par les États et les Organisations afin de sélectionner les candidats appropriés, qui seront chargés d'élaborer les documents relatifs aux projets proposés et d'en soutenir la mise en œuvre ; et b) De faciliter la désignation des coordinateurs des Equipes de projet (PTC).	a) Secrétariat de l'OACI b) États	Mise en place des Equipes de projet ; et désignation des PTC et des APTC.	Achevé Les Equipes de projet ont été constituées comme suit : 1. Renforcement des systèmes de surveillance de la sécurité des États ; 2. Élaboration/révision et mise en œuvre du RASP-AFI et des NASP ; 3. Mise en place du SDCPS ; 4. Gestion de la sécurité – SSP ; 5. Enquêtes sur les accidents et incidents d'aronefs (AIG) ; et 6. Suivi des Conclusions et Décisions relatives au SMO/SG Les PTC et APTC ont été désignés.	-
<i>SMO/SG1 Décision 01/02</i>	<i>Examen des Descriptions des projets proposés et élaboration du cahier des</i>	Afin de prendre en compte des perspectives plus larges concernant les activités que devront mener les Equipes de projet pour les différents	a) désignation des experts en la matière par	Approbation par le PRCC des descriptions de	En cours Projet SMO/SG	-

	<i>charges (ToR) pour les Equipes de projet.</i>	projets identifiés par le SMO/SG, il est demandé aux Equipes de projet : a) D'examiner et d'élaborer les documents de projet correspondants en vue d'un examen plus approfondi par l'AASPG.	les États et les organisations ; b) Secrétariat de l'OACI	projet et des termes de référence (ToR) des Equipes de projet; et Approbation par l'AASPG	Élaboration du document de projet en cours, à finaliser en vue de sa soumission à l'AASPG pour examen. Voir la décision AASPG/1 du 1 ^{er} décembre 2025	
<i>SMO/SG1 Décision 01/03</i>	<i>Examen des descriptions des projets proposés et élaboration du cahier des charges (ToR) pour les Equipes de projet.</i>	Afin d'apporter le soutien nécessaire aux États de la Région AFI, dans les domaines prioritaires concernés, les propositions de projets suivants sont approuvées : 1. Renforcement du système de surveillance de la sécurité des États ; 2. Élaboration et mise en œuvre des programmes AFI-RASP et NASP ; 3. Système de collecte et de traitement des données de sécurité ; 4. Mise en œuvre et documentation des programmes de sécurité des États ; 5. Mise en place d'un pool régional d'enquêteurs ; et 6. Développement et mise en œuvre d'un mécanisme de Suivi des conclusions et décisions du SMO/SG.	a) Désignation des experts en la matière par les États, les organisations et le Secrétariat de l'OACI b) Réunion PRCC/1 c) Réunion AASPG/1	Approbation par le PRCC des descriptions de projets et des termes de référence des Equipes de projet approuvés par le PRCC ; et Approbation par l'AASPG	Achevé La Décision 1/25 de l'AASPG/1 a approuvé les descriptions de projets et les termes de référence des Equipes de projet.	-
<i>AASPG/1 Conclusion 1/02</i>	<i>Révision des Objectifs de sécurité d'Abuja</i>	Afin de favoriser la mise en œuvre des objectifs de sécurité d'Abuja révisés (AST) 2024,	a) États b) AFCAC	Plans nationaux d'aviation des États intégrant	En cours – L'AFCAC informera la réunion	-

		a) les États sont encouragés à intégrer les Objectifs de sécurité révisés d'Abuja dans leurs plans nationaux respectifs en matière d'aviation et à élaborer des plans d'action correspondants ; et b) l'AFCAC est invitée à mettre en place, d'ici mars 2026, un cadre de suivi et de rapport afin d'aider les États et les entités régionales à rendre compte régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre.		les Objectifs de sécurité révisés d'Abuja ; Suivi et cadre de Cadre de mise en œuvre des Objectifs de sécurité d'Abuja .		
AASPG/I Décision 1/16	<i>Amélioration de la gestion des risques liés aux interférences radioélectriques (RFI) affectant le GNSS</i> <i>Amélioration de la gestion des risques liés aux interférences radioélectriques GNSS</i>	Afin d'aider les États, les fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) et les acteurs du secteur aéronautique à identifier, évaluer et atténuer les risques liés aux interférences radioélectriques (RFI) affectant les systèmes GNSS, le Secrétariat organisera un atelier sur la radionavigation.	Secrétariat	Atelier sur la la radionavigation	Achevé/ Suivi en cours Le Secrétariat a mis en œuvre la décision au moyen de deux ateliers régionaux de l'AFI organisés consécutivement (<i>Atelier préparatoire à la CMR-27</i>, les 2 et 3 mars 2026, et <i>Atelier régional de l'AFI sur la gestion du spectre</i>, les 4 et 5 mars 2026), qui ont abordé la question des RFI affectant le GNSS et ont apporté un soutien aux États sous forme de conseils techniques, notamment les positions de l'OACI et les projets de procédures de l'AFI relatives au signalement des RFI affectant le GNSS ; ces ateliers ont réuni 22 États membres de l'AFI et organisations régionales	-

					(ASECNA, ATU), avec environ 60 participants en présentiel et 30 participants en ligne, ainsi que des contributions des membres du FSMP (OACI, UIT et États partenaires). Par ailleurs, le Bureau de l'ESAF a apporté son soutien à l'atelier régional CAE/CASSOA sur la cybersécurité et la résilience GNSS (Bujumbura, 15-17 avril 2026), auquel ont participé 43 personnes de six États de la CAE. Cet atelier a abordé les cadres de cybersécurité, les interférences radioélectriques GNSS (brouillage/usurpation d'identité), les procédures de signalement et la surveillance fondée sur les risques, à travers des exercices pratiques. Un suivi sera assuré lors d'une session dédiée aux IRF relatives aux systèmes GNSS, prévue durant la Semaine AFI (fin juillet 2026).	
AASPG/1 Décision 1/21	Mandat, composition, méthodes de travail et	Afin d'éviter le double emploi entre les points « d » et « f » des tâches du	Secrétariat		Achévé	

	<i>programme de travail du sous-groupe de gestion et de surveillance de la sécurité (SMO/SG)</i>	Sous-groupe figurant dans la section des TdR, les termes de référence, la composition, les méthodes de travail et le programme de travail révisés du sous-groupe de gestion et de surveillance de la sécurité (SMO/SG) sont approuvés, avec suppression du point « f » dans la section des Termes de référence sur les « Tâches du Sous-groupe ».			Le 7 novembre 2026, la Décision 1/21 de l'AASPG/1 a approuvé la Composition, les Méthodes de travail et le Programme de travail du SMO/SG.	
<i>AASPG/1 Conclusion 1/23</i>	<i>Mise en place et opérationnalisation de l'Approche par projet du sous-groupe du SMO</i>	Afin de soutenir les activités du sous-grouped du SMO : a) Les États et les organisations désignent des experts qualifiés en la matière pour participer aux Equipes de projet du SMO/SG, en veillant à ce qu'ils répondent aux exigences spécifiques des projets ; et b) que les États coopèrent en mettant à disposition et en parrainant les experts désignés pour qu'ils participent à la mise en œuvre des projets du SMO/SG, et en allouant les ressources nécessaires.	Secrétariat, États et Organisations	Mise en place des Equipes de projet	En cours Les États ont désigné des experts dans chaque domaine de projet, et ces experts participent activement aux activités correspondantes. Toutefois, leur pleine participation doit encore être améliorée. Ce point sera mis en évidence comme l'un des défis rencontrés dans le rapport d'activité des Equipes de projet.	
<i>AASPG/1 Décision 1/24</i>	<i>Mises à jour sur le Plan mondial de sécurité aérienne (GASP) et le Plan régional de sécurité aérienne (AFI-RASP).</i>	Afin d'aligner le RASP AFI sur la prochaine édition 2026-2028 du GASP, a) le sous-groupe « Gestion et surveillance de la sécurité » (SMO/SG) mettra en place une équipe de projet chargée de réviser l'édition 2023-2025 du RASP-AFI.	SMO/SG États OACI	SMO/SG Équipe de projet chargée de l'élaboration, de la mise à jour et de la mise en œuvre du RASP-AFI et	a) Achevé – L'équipe de projet SMO/SG a été mise en place et examine actuellement l'édition 2023-2025 du RASP-AFI afin de l'aligner sur l'édition 2026-2028 du GASP. b) En cours – Un atelier régional sur	

		b) L'OACI continuera à apporter son soutien aux États dans l'élaboration ou la révision de leurs Plans nationaux de sécurité aérienne (NASP), notamment par le biais d'ateliers régionaux de développement des NASP.		des NASP	l'élaboration des NASP est prévu pour le troisième trimestre 2026. Neuf États de la WACAF et sept États de l'ESAF ont publié leurs NASP au 31 mai 2026. Parmi ceux-ci, deux États ont déjà aligné leurs NASP sur l'édition 2026-2028 du GASP. Au cours des missions d'assistance technique, les États sont sensibilisés à la nécessité de soumettre leurs NASP.	
AASPG/1 Décision n° 1/25	Examen des descriptions des projets proposés et élaboration des termes de référence (TdR) pour les Equipes de projet.	Afin d'apporter un soutien ciblé aux États, dans les domaines prioritaires de la région AFI, a) les descriptions des projets proposés figurant à l'annexe 26 sont approuvées. b) Les Equipes de projet SMO/SG sont chargées d'élaborer les documents de projet correspondants en vue d'un examen ultérieur par l'AASPG.	AASPG Experts	Documents de projet et termes de référence des Equipes de projet approuvés par le PRCC ; et approuvés par l'AASPG	En cours Documents de projets en cours d'élaboration, à finaliser et à soumettre à l'AASPG pour examen	
AASPG/1 Décision 1/32	Rapport annuel de l'AASPG	Afin d'assurer la publication efficace et en temps opportun du rapport annuel sur le système aéronautique et de soutenir la transition vers un cadre de reporting intégré,	AASPG OACI AART	Rapport 2024 publié Mise en place de l'AART	a) Achevé - Publication du rapport 2024 sur la base du modèle approuvé b) En cours – L'AART n'a pas encore été	

		a) le rapport annuel 2024 sur la sécurité et la navigation aérienne est approuvé, et le Secrétariat est chargé de coordonner sa publication. b) Le Secrétariat coordonnera la désignation des membres de l'Equipe chargée du rapport annuel de l'AASPG. c) L'Equipe chargée du rapport annuel (AART) soumettra, pour examen, le modèle proposé de rapport annuel intégré sur le système aéronautique.		Modèle de rapport annuel élaboré	officiellement mise en place	
--	--	--	--	---	------------------------------	--

- FIN -